

CAMPAGNE 2022
BILAN DEPARTEMENTAL AU 31/07/2022

*A l'attention du Conseil départemental de la Manche.
A l'attention des membres du Comité de pilotage départemental « Frelons asiatiques ».
A l'attention des élus et collectivités de la Manche.
A l'attention du réseau de référents locaux « frelons asiatiques », formés par la FDGDON.
A l'attention des entreprises de désinsectisation éligibles à la lutte collective.*

ENGAGEMENT DES COLLECTIVITES LOCALES DANS LA LUTTE COLLECTIVE

Les Communes ou leur intercommunalité ont été appelées à conventionner avec la FDGDON de la Manche, permettant de réaliser les opérations prévues par le programme départemental (surveillance, prévention, lutte collective), en complément des aides allouées par le Département de la Manche.

Etat des engagements par Commune (conventionnement en direct ou via leur intercommunalité) :

Bilan des engagements	2020	2021-2023
Communes engagées	426	432
Soit taux d'engagement	96%	97%

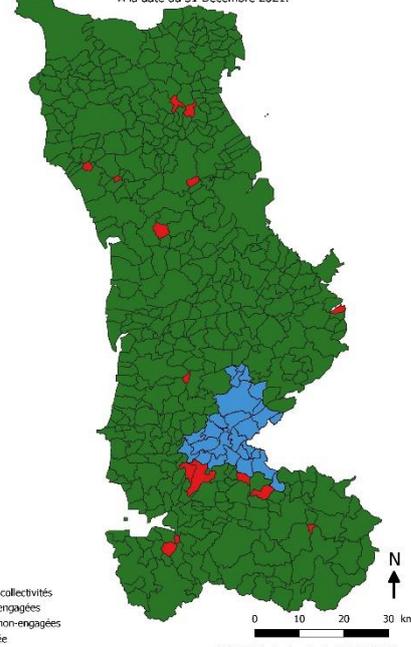
Soit **97% des collectivités engagées** dans la lutte collective départementale pour la période 2021-2023 (convention triennale). Le choix de l'opérateur reste cependant annuel, car la liste est actualisée tous les ans.

Une règle d'or pour l'efficacité de la lutte :

- Avoir un financement de la lutte pour la destruction de tous les nids localisés, quel que soit l'endroit (public ou privé).
- Une destruction des nids dans la norme (question d'efficacité de l'intervention pour éviter une destruction « sauvage » inefficace et pouvant remettre en cause la sécurité des personnes).
- La découverte des nids le plus tôt possible, avec leur signalement rapide en Mairie.



Lutte collective contre les frelons asiatiques dans le département de la Manche.
Engagement des collectivités sur la période 2021 - 2023.
A la date du 31 Décembre 2021.



Légende :
Engagement des collectivités
■ Communes engagées
■ Communes non-engagées
■ EPCI engagée

La FDGDON remercie les Communes et les Intercommunalités qui s'engagent dans la lutte collective contre les frelons asiatiques sur la période 2021-2023.

ETAT DES NUISANCES APICOLES, ECONOMIQUES ET SANITAIRES

En début de saison (mars à juin), les colonies sont les plus petites, et ont donc des impacts apicoles, économiques et sanitaires, plus modérés.

Cependant, à partir de juillet, où les nids se délocalisent généralement dans un arbre, les colonies s'étoffent beaucoup plus rapidement, et par conséquent, les nuisances s'amplifient par leur fréquence et leur intensité.

 **Sur le volet apicole et de biodiversité**, c'est à partir de l'été que les ouvrières de frelons recherchent une alimentation plus dense et plus accessible, qu'elles trouvent dans le thorax des abeilles.

 **Sur le volet humain**, il faut se montrer particulièrement vigilant pendant l'entretien des espaces verts : les vibrations près d'un nid vont accentuer le risque d'être attaqué par la colonie (piqûres et / ou de projections de venin sur le visage, avec des conséquences graves).

Avril à juillet 2022 : plus de 156 personnes piquées recensées (en augmentation).

-Prévenir l'attaque : Ne pas s'approcher du nid, ne pas déranger les frelons en attendant la destruction.

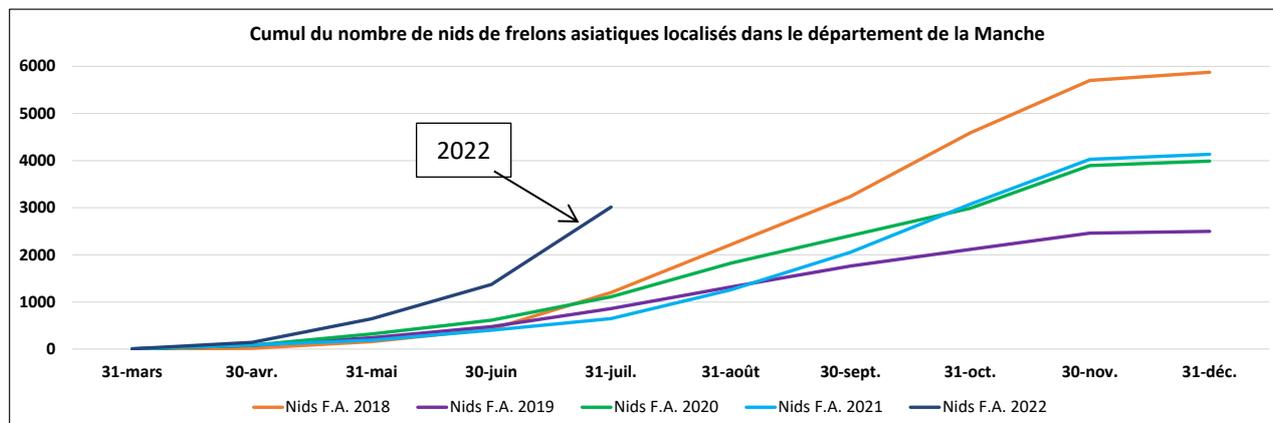
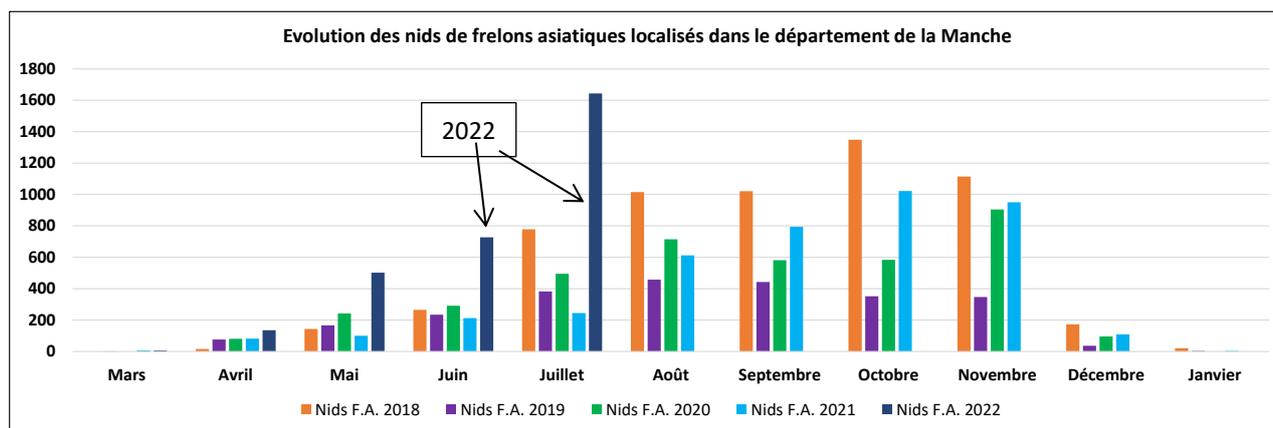
-En cas d'attaque : Consulter le **15** ou le **18** (médecin régulateur, SDIS, qui engagera une ambulance ou prodiguera quelques conseils), ou **son médecin traitant** en l'absence de réaction grave. **Créer un choc thermique par le chaud sur la piqûre** permettant de détruire en partie le venin (source sans flamme).

ETAT DES SIGNALEMENTS ET DES DESTRUCTIONS DE NIDS

Les signalements de nids sont progressifs au cours de la saison. Les administrés ont pour consigne de signaler les nids en mairie. Ces dernières reportent ce signalement sur la plateforme de signalement et de gestion des nids créé à l'initiative de la FDGDON de la Manche : www.frelonasiatique50.fr

Etat des signalements reçus et nids de frelons asiatiques identifiés :

BILAN au 31 juillet 2022 :	Total
Nombre de signalements (tous signalements de nids à la FDGDON)	3382
Nombre de nids de frelons asiatiques localisés (actifs et non actifs)	3015
Nombre de nids de frelons asiatiques détruits ou en cours de destruction	2937
Nombre de nids de frelons asiatiques détruits la lutte collective uniquement	2762



La tendance observée en juin, avec des frelons plus précoces et en quantité, se confirme, voir s'amplifie en juillet 2022.

Au 31 juillet, 3015 nids de frelons asiatiques sont localisés dans le département de la Manche, soit 3 fois la quantité habituellement connue à cette période (1000 nids environ).

Rien que sur le mois de juillet, plus de 1600 nids sont localisés, qui dépassent le maximum connu sur octobre 2018 (mois le plus fort connu avec moins de 1400 nids).

La FDGDON n'a jamais connu de résultats aussi forts à cette période depuis l'arrivée du frelon asiatique dans le département de la Manche.

Elle s'efforce, avec la participation des collectivités et la collaboration des entreprises de désinsectisation, que nous remercions pour leur implication, de pouvoir donner suite à chaque signalement des administrés, de procéder aux interventions, dans les meilleures conditions.

Les communes sont invitées à procéder aux signalements les plus précis possibles sur la plateforme internet, ainsi que de joindre les photos communiquées par les administrés, afin de favoriser la réactivité du process et éviter les erreurs d'interprétation pouvant conduire à des déplacements inutiles chez les particuliers.

Il reste difficile de prévoir le comportement de l'espèce sur la 2^{ème} partie de la saison. La tendance laisse présager une année difficile, avec de nombreuses nuisances associées.

Rendez-vous sur www.frelonasiatique50.fr (plateforme de signalement et gestion des nids) ou sur www.fgdgon50.com, page « frelon asiatique ».